

calculs aient été soigneusement basés sur les meilleures données possibles ils sont sujets à une certaine marge d'erreur et ne doivent être considérées que comme donnant une idée approximative de la situation. Les informations sont absolument défaut sur des items importants, comme le transfert de capitaux résultant du changement de résidence de particuliers partant du Canada pour aller en d'autres pays ou venant au Canada et aussi le transfert par héritage de capitaux dans une direction ou l'autre. D'une année à l'autre les informations colligées sont plus complètes et permettent de rectifier les estimations antérieures comme celles parues dans l'Annuaire de 1929, p. S28. Le tableau 36 fait connaître les capitaux placés à l'étranger au cours des quatre dernières années.

Il est estimé que la somme totale des capitaux britanniques et étrangers engagés au Canada le 1er janvier 1929 était de \$5,904,169,000. De cette somme, \$2,197,682,000 représentaient les capitaux anglais, \$3,470,087,000 les capitaux des Etats-Unis et \$236,400,000 les capitaux de différents autres pays. Bien que ces chiffres soient élevés, il faut se rappeler que la richesse nationale du Dominion en 1928 était estimée à \$28,940,000,000 sans compter la valeur des ressources naturelles non développées et dans lesquelles sont engagées des parties considérables du capital étranger et il est inévitable que dans sa phase actuelle de développement le Canada recherche l'assistance du capital étranger pour exploiter ses richesses naturelles potentielles.

Il faut aussi se rappeler que les Canadiens ont placé à l'étranger des capitaux considérables. Le Bureau estime que les engagements de capitaux canadiens en d'autres pays s'élevaient à \$1,745,816,000 au commencement de 1929, ce qui est près de 30 p.c. de tous les engagements de capitaux étrangers au Canada. De ces capitaux canadiens, \$991,652,000 étaient placés aux Etats-Unis, \$95,916,000 en Grande-Bretagne et \$658,248,000 en d'autres pays.

Le capital d'affaires employé au Canada est estimé à \$17,500,000,000. Cette somme comprend la dette obligataire du Canada, des gouvernements provinciaux et des municipalités, les placements en chemins de fer, toutes les compagnies manufacturières, les industries minières et métallurgiques, les établissements de commerce, finance, assurance, bien-fonds et hypothèques. Elle ne comprend pas le capital privé placé en des entreprises domestiques, telles les fermes, les habitations, etc. On estime que 65 p.c. de cette somme, soit \$11,500,000,000, représentent des capitaux canadiens; 20 p.c., ou \$3,500,000,000 des capitaux des Etats-Unis; 13 p.c., ou \$2,200,000,000 des capitaux anglais; 2 p.c., ou \$300,000,000 des capitaux d'autres pays.

Si la richesse nationale globale est la base de comparaison, les placements étrangers et anglais diminuent d'importance. La richesse nationale du Canada en 1930 était probablement de \$30,000,000,000, tandis que les capitaux anglais et étrangers placés au Canada étaient estimés à environ \$6,000,000,000 ou 20 p.c.